

Gaule Celtique, que l'on désignait dès le V^e siècle, sous le nom de Bourgogne, *Burgundia*, et qui avait pour siège primatial la cité de Lyon. Cette contrée conserva cette dénomination, même sous la monarchie européenne de Karl-le-Magne et de son fils Louis, quoiqu'alors la Bourgogne ne formât point un royaume distinct (1).

Sous le règne de Louis-le-Pieux, la province de Lyon était administrée par un comte nommé Bertmund, *Bertmundus* (2). Eberhard son père, possédait dans le Lyonnais de riches bénéfices qu'il transmit à son fils (3). Bertmund fut chargé par l'empereur de punir la révolte de Bernard, roi d'Italie, neveu de Louis-le-Pieux. Il le fit prisonnier (ann. 818), et lui infligea le supplice rigoureux dont il mourut (4).

Le célèbre Agobard, archevêque de Lyon, dans une lettre adressée au comte du Palais impérial, loue le comte Bertmund, à cause de sa justice et du bon ordre qu'il sut maintenir dans son gouvernement. Il nous apprend que ce fut lui qui le premier s'adjoignit un suppléant ou vicomte (*vicecomes*), chargé de le remplacer ou de l'assister dans ses fonctions comitales (5), après la mort de Louis-le-Pieux, lorsque le partage de ses états fut définitivement conclu entre ses fils, ce qui eut lieu à Verdun, le 8 août 843; ce fut le cours de la Saône jusqu'au Rhône et celui de ce fleuve jusqu'à la mer, qui servirent de délimitation

(1) « In pago Lugdunensi in regno Burgundiæ. » (Fredegarius, apud Bouquet, Gall. script. V, 6, ann. 765). « Pagus Lugdunensis in Burgundiâ » (l. c. V, 772. ann. 806). Dans le X^e siècle, on en vint à dire « regnante Conrado in Gallia, » par opposition à « regnante Lothario in Francia, »

(2) « Bertmundus Lugdunensis provincia præfectus » (Hithard. apud Bouquet, VI, 67. ann. 818). Nous nous sommes arrêtés sur ce comte, parce que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* l'ont omis. (Voy. II., p. 466).

(3) « Bertmundus filius Eberhardi » (Dipl. de Lothaire I, empereur, de l'an 846. Bouquet, l. c. VIII, 585).

(4) Bouquet, l. c. VI, 67.

(5) « Comes noster Bertmundus » « Virum (seu vice comitum) pro se constituerit. » (Agobardi epist. III apud Bouquet, l. c. VI, 560). L'empereur Lothaire donna à l'église de Lyon (ann. 846 environ) certains bénéfices que le comte Bertmund et son père Eberhard avaient possédés dans le Lyonnais.